

Les nouvelles de votre Fédération

sommaire

Le mot de la Présidente	1
News - brèves	2
Dossier: Contrôle du permis de conduire après 70 ans	3
Lecture et mot mystère	4

impresum

Rédactrice

Christiane Layaz-Rochat
Tél. 024 425 60 39

konsept, Lausanne
mise en page graphique
info@konsept.ch

contact

Fédération vaudoise des retraités FVR

Case postale 295
1440 Montagny/Chamard
info@retraites-vaudois.ch

Le mot de la présidente

OÙ EN SOMMES-NOUS AU SUJET DE LA « RÉFORME DE LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020 » ?

Le message du Conseil fédéral a été soumis au Parlement et c'est le Conseil des Etats qui le traite en premier. La commission ad' hoc de ce Conseil a commencé ses travaux dernièrement. L'entrée en matière a été votée et les discussions se poursuivent. Puis, ce sera au Conseil national de se pencher sur cet objet.

Rappelons que les points chauds sont: l'élévation de l'âge de la retraite des femmes, le durcissement des conditions de l'octroi de la rente de veuve, la recherche de nouvelles recettes, dont une augmentation de la TVA et également la baisse du taux de conversion de la rente du 2^{ème} pilier.

Quel sera le projet qui sortira des délibérations du Parlement? A nous, Fédération vaudoise des retraités, dont l'activité tend notamment à lutter pour une AVS forte et sociale, de nous mobiliser en temps utile pour défendre les intérêts des retraités.

De plus, qu'en est-il de l'initiative « **AVSplus: pour une AVS forte** » ? Rappelons que cette initiative de l'Union syndicale suisse qui a récolté 116'000 signatures en quatre mois demande le versement d'un supplément de 10% sur la rente AVS. Ainsi la rente AVS moyenne d'une personne seule s'élèverait d'environ CHF 200.- par mois et celle d'un couple d'environ CHF 350.- par mois. Elle a aussi déjà été transmise au Parlement avec la recommandation du Conseil fédéral de la rejeter sans lui opposer un contre-projet. Le Conseil des Etats l'a déjà rejetée. Précisions encore que l'assemblée fédérale a jusqu'au 17 juin 2016 pour adopter la recommandation de vote qu'elle présentera au peuple et aux cantons.

Beaucoup d'interrogations et encore beaucoup trop d'attente avant que tous ces points soient clarifiés et que les retraitées et retraités obtiennent de meilleures rentes au travers de cette réforme « Prévoyance vieillesse 2020 ».

Christiane Layaz-Rochat

Résultats d'exploitation 2014 pour l'AVS et l'AI. Performances positives des placements.

Dans son communiqué de presse du 26 mars dernier, le fonds de compensation AVS/AI informe que les **comptes de l'AVS clôturent l'année 2014 sur un résultat de répartition négatif** de moins 320 millions de francs, tandis qu'il était encore légèrement positif en 2013 avec un résultat positif de 14 millions de francs.

CELA SIGNIFIE QUE L'AN PASSÉ LES DÉPENSES DE L'AVS ONT ÉTÉ PLUS ÉLEVÉES QUE SES RECETTES.

Grâce à la bonne performance de placement qui, avec des revenus de la fortune de 1752 millions est largement plus élevée que l'année précédente (607 millions), il a été possible de surcompenser les sorties du fonds AVS. Ainsi le résultat d'exploitation qui comprend aussi bien le montant de la gestion de

fortune (1752 millions) que les intérêts payés par la Confédération sur la dette de l'AI (275 millions) est plus élevé que l'année précédente (908 millions) avec 1707 millions, malgré le résultat de répartition négatif.

Le résultat de répartition (684 millions) de l'AI a connu une hausse, tout comme le résultat d'exploitation (922 millions). Le résultat d'exploitation positif permet de continuer d'amortir la dette de l'AI envers l'AVS. La créance de l'AVS vis-à-vis de l'AI a ainsi reculé à 12'843 millions. Depuis le lancement du fonds AI (01.01.2011), les résultats d'exploitation positifs de l'AI ont contribué à réduire sa dette à 2'101 millions.

Centres d'accueil temporaires (CAT)

Ces centres d'accueil temporaires sont un maillon essentiel de la chaîne de maintien à domicile. Le canton de Vaud, et plus précisément le Service des assurances sociales et de l'hébergement, a mis sur pied une soixantaine de centres qui font partie des structures d'accompagnement médico-social vaudois.

Ces centres permettent d'accueillir en journée, une ou plusieurs fois par semaine des personnes âgées vivant à domicile, fragilisées par la vieillesse, un handicap ou l'isolement.

Ces centres favorisent le maintien à domicile. En effet, ils prennent le relais des proches aidants et contribuent durablement à une meilleure qualité de vie des personnes âgées dépendantes de leurs familles.

L'accueil est limité à 48 heures, les horaires sont proposés entre 9h00 et 17h30. Dans ces centres, on y trouve des animations socio-culturelles, des repas en commun ou collation, une possibilité de sieste ou d'accueil pour la nuit, des soins ambulatoires (soins d'hygiène, pansement, etc.), des prestations telles que coiffure, physiothérapie, etc.



cat

CENTRES D'ACCUEIL TEMPORAIRE

La contribution demandée est de CHF 5.00 en moyenne par jour. Seuls les repas (CHF 15.00) et les transports restent à la charge des usagers.

Précisons encore que les bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI obtiennent une réduction importante sur leur facture.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS

Le site internet du Service des assurances sociales et de l'hébergement: www.vd.ch/cat

CONTRÔLE DU PERMIS DE CONDUIRE APRÈS 70 ANS

L'Office fédéral des routes (ORFOU) désire durcir les conditions des examens d'aptitude à la conduite dès 70 ans en augmentant la qualité des tests d'aptitude, soit notamment que ces contrôles pourraient s'effectuer chez un médecin qui n'est pas celui de famille.

Toutefois, il convient de noter que ces exigences doivent être fixées par le Conseil fédéral dans une ordonnance qui n'a pas encore été adoptée par ce dernier. A cet égard, **le groupe de travail « Mobilité »** du Conseil suisse des Aînés a étudié ce dossier en novembre 2014. Cette proposition de réglementation a fait l'objet d'une large discussion. Ce groupe de travail **propose à l'unanimité de demander la suppression des contrôles du permis de conduire pour les plus de 70 ans, dans sa forme actuelle.**

**SI LA JEUNESSE EST
LA PLUS BELLE
DES FLEURS,
LA VIEILLESSE EST
LE PLUS SAVOUREUX
DES FRUITS .**

Anne Sophie Swetchine

ARGUMENTS DU GROUPE « MOBILITÉ »

n°1

Les aînés se déclarent discriminés et perturbés par cette démarche tracassière et de plus en plus coûteuse.

Qualifier cette mesure d'inopportune, d'excessive et de discriminatoire à notre égard est un cri du cœur de seniors responsables, qui dans leur grande majorité sont des conducteurs très prudents et respectueux du code de la route et des principes généraux du bien vivre ensemble.

n°2

D'autre part, il faut tout entreprendre pour protéger et favoriser la mobilité des aînés sous toutes ses formes, mais aussi avec l'automobile ; cette mesure fédérale va gravement à l'encontre de ce principe fondamental pour notre société.

n°3

Nous voulons, pour ces bonnes raisons, nous faire entendre ; tous les rapports spécifiques prouvent que les seniors d'aujourd'hui demeurent mobiles et en bonne santé beaucoup plus longtemps. Il n'y a donc pas de raison objective prouvée de maintenir ce contrôle bisannuel coûteux et chicanier.

Le coin lecture

La retraite, une nouvelle vie : une odyssée personnelle et collective

› **Anasthasia Blanché, Editions Odile Jacob, novembre 2014**

Psychanalyste, psychosociologue clinicienne, enseignante à l'université Paris-VII, Anasthasia Blanché accompagne des personnes et des équipes en situation de changement et anime des séminaires sur la retraite.

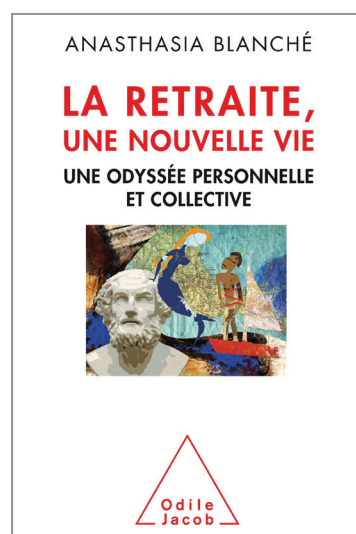
Avec l'allongement de la durée de la vie et l'arrivée à la retraite des baby-boomers, nous assistons à un bouleversement social majeur et à l'apparition, dans notre parcours personnel, d'une nouvelle tranche de vie d'au moins un quart de siècle.

Comment vivons-nous psychologiquement cette nouvelle étape de notre existence ?

Comment redéfinir sa nouvelle identité, « re-traiter sa vie » en gardant le meilleur ?

Parce qu'ils ont à répondre individuellement à tous ces enjeux, les retraités d'aujourd'hui forment une génération pionnière et pourraient bien inventer une nouvelle manière de vivre ensemble.

Et si, transformés par cette expérience, comme Ulysse, ils étaient les plus aptes à transmettre, à participer, à changer le monde ?



Le mot mystère

R	F	P	T	E	R	I	A	L	U	P	O	P
E	E	A	E	A	T	R	A	V	A	I	L	E
F	S	S	M	F	E	T	E	P	A	I	N	M
E	T	T	P	G	T	E	R	R	E	S	P	E
R	I	E	S	O	A	I	M	U	G	U	E	T
E	V	Q	C	A	N	T	O	N	N	E	R	P
N	I	U	A	T	T	S	P	E	E	E	M	A
C	T	E	E	E	E	S	A	S	S	L	A	B
E	E	M	S	I	N	I	L	B	I	I	N	R
S	P	O	N	T	A	N	E	E	L	R	E	A
S	A	B	A	T	J	O	U	R	G	E	N	V
E	D	N	O	R	S	U	C	R	E	T	T	E
C	O	M	M	U	N	I	O	N	S	S	E	R

ABAT-JOUR
BAPTÊME
BLINIS
BRAVER
CANTONNÉ
COMMUNIONS
EGLISE
FESTIVITÉ
FÊTE

MUGUET
PAIN
PASTÈQUE
PERMANENTE
POPULAIRE
PRINTEMPS
PRUNES
RÉFÉRENCE
RESPONSABLE

RONDE
SPONTANÉE
STÉRILE
SUCRETTE
TANTE
TEMPS
TERRES
TRAVAIL

Repas liturgiques des premiers chrétiens (6 lettres)

— — — — —